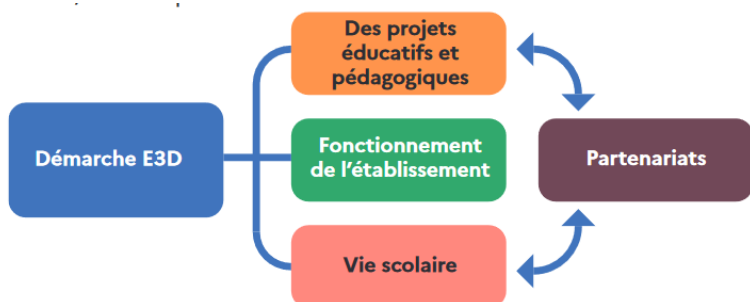


E3D

La démarche E3D, de quoi s'agit-il ?

Les écoles et établissements en **démarche de développement durable (E3D)** associent l'ensemble de la communauté éducative, en relation étroite avec les collectivités territoriales, dans une dynamique collective induite par le projet d'école ou d'établissement. Cette démarche permet de conduire une **approche transversale** à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat avec les acteurs locaux.



Pour en savoir davantage : consultez le [Vademecum EDD](#)

Visios flash pour en savoir plus

Vous avez des questions, vous avez besoin de précisions ou d'aide pour remplir le formulaire de labellisation et sélectionner les pièces jointes à ajouter ?

La Mission académique EDD vous propose deux temps d'informations en visio "flash".

[Le mardi 11 avril de 13h15 à 14h00](#)

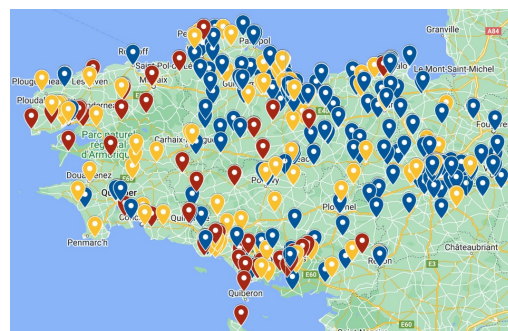
[Le jeudi 4 mai de 17h00 à 18h00](#)



La cartographie des E3D en Bretagne

En 2022, vous étiez 207 écoles, 128 collèges, 41 lycées, soit un total de 376 structures labellisés E3D, mais également 2 territoires E3D.

[Consultez la cartographie des E3D.](#)



Candidater au label E3D

Pour candidater au label E3D, il vous faut compléter le [Formulaire](#) en ligne.

La campagne de labellisation 2023 est ouverte **jusqu'au 12 mai 2023**.

Une aide méthodologique est apportée par les documents de diagnostic disponibles [en ligne](#).



Une école ou un établissement peut candidater dès le début de sa démarche. En effet, la labellisation se décline en trois niveaux progressifs qui prennent en compte l'état d'avancement des projets EDD :

- **Niveau 1** : engagement
- **Niveau 2** : approfondissement
- **Niveau 3** : expertise

Une fois la labellisation obtenue, celle-ci est valable pour une durée de 3 ans.